

L'âge et les perceptions de l'environnement

Contrairement à toute attente, la façon dont les Français perçoivent la notion d'« environnement » n'est que peu influencée par l'appartenance rurale ou urbaine des populations, par leur localisation régionale ou géographique (littoral, montagne ou plaine), par l'appartenance sociale ou professionnelle. Si les agriculteurs et les enseignants se distancient un peu, les uns pour marquer l'importance de la santé, les autres pour souligner la dimension planétaire de l'environnement, aucune différenciation marquée n'apparaît (1). En fait le principal critère différenciant les sensibilités à l'égard de l'environnement est tout simplement l'âge des personnes interrogées.

L'environnement, c'est la nature.

La proportion des personnes introduisant spontanément le mot « nature » dans leur définition de l'environnement est inégale selon l'âge : plus rare chez les personnes âgées (3 sur 10 chez les 65 ans ou plus), plus fréquente chez les jeunes (6 sur 10 chez les moins de 25 ans). De plus, il ne s'agit pas de la même nature. Si tous s'accordent à inclure les montagnes, les rochers, les landes, les marais dans leur composition de la nature, les avis divergent dès lors qu'il s'agit d'introduire ou non des éléments plus humanisés du paysage : « Une avenue bordée d'arbres », « Un pavillon avec terrain » sont plus volontiers « liés à la notion de nature » pour les personnes âgées que pour les jeunes (tableau 1). (suite p. 2)

(1) Cf « Perceptions de l'environnement », *Population et Sociétés*, n° 280, juin 1993.

L'enquête a été effectuée par l'INED à la demande du Service de la Recherche et des Affaires Économiques (SRAE, ex DRAEI, ex SRETIE) du Ministère de l'Environnement.

Mortalité violente : la France mal placée

L'espérance de vie des femmes est en France l'une des meilleures du monde, immédiatement après le Japon, mais le sexe masculin marque un net retard, qu'on attribue généralement à l'alcoolisme. Les causes de décès à incriminer sont en fait - en plus de l'alcoolisme proprement dit - le tabagisme et les morts violentes, causes elles-mêmes souvent liées à l'imprégnation éthylique. Nous analysons ici les morts violentes, relativement fréquentes en France, y compris pour les femmes. Toute diminution de ces causes de décès, notamment de celle entraînées par des accidents, profiterait aussi aux femmes.

La distinction entre mort naturelle et mort violente est quelquefois délicate, surtout quand il s'agit de faire des comparaisons internationales, mais elle est pertinente. Les évolutions des décès par mort violente et par mort naturelle sont opposées : de 1825 à nos jours, la fréquence annuelle des morts violentes en temps de paix dans la population française a été multipliée par trois, celle des morts naturelles a été divisée par trois, en dépit du vieillissement constant de la population.

Les statistiques de causes de décès utilisées sont celles de l'*Annuaire de statistiques sanitaires mondiales* de l'OMS. Elles portent en général sur l'année 1990, mais les proportions des différentes causes pour chaque pays sont très stables dans le temps. Les pays industriels comparés à la France sont ceux de la région Europe de l'O.M.S., auxquels s'ajoutent le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle Zélande et Singapour, soit au total 36 pays ou territoires y compris (suite p. 3)

Sommaire

— L'âge et les perceptions de l'environnement

- L'environnement c'est la nature.....1
- L'environnement c'est la vie et les hommes.....2
- Un modèle de société influencé par l'âge.....2

— Mortalité violente : la France mal placée

- Les décès évitables.....3
 - Types de morts violentes.....3
 - Accidents et suicides.....4
-
-

L'âge suggère, en outre, des modes d'utilisation différents de la nature. Autant les jeunes aspirent à une nature non exploitée, d'accès libre et gratuit, autant les personnes plus âgées associent déprise des terres et dégradation des paysages et affirment que l'homme doit faire tout son possible pour maîtriser la nature. Il y a là un vrai malentendu : c'est l'homme qui pollue mais c'est l'homme qui aménage.

L'environnement, c'est la vie et les hommes.

Lorsqu'elle parle d'environnement, la population (trois Français sur dix, parmi lesquels plus d'adultes de 35 à 54 ans) fait spontanément référence à la vie, tant par ses fonctions essentielles (respirer, sentir, s'alimenter...), que par les conditions de vie de la personne interrogée. D'autre part, les relations humaines sont mentionnées par 6 français sur 10 et ceci, plus fréquemment par les moins de 35 ans ou les plus âgés (plus de 55 ans).

Mais si l'on propose une palette d'associations à la notion d'environnement (tableau 2), on découvre des perceptions nettement plus différenciées et fortement liées à l'âge. Il émerge ainsi chez les personnes âgées une vision plus socialisée ou plus sensible de l'environnement, mais aussi plus centrée sur l'individu et son univers domestique avec des mots tels « maison », « amical », « santé », « sécurité quotidienne » ... Les jeunes délaissent volontiers ces thèmes, sans pour autant leurs en substituer d'autres, à l'exception du terme « planète » qui est associé au mot environnement par 6 Français de moins de 30 ans, sur 10.

L'âge rend-il plus conscient des difficultés à préserver l'univers immédiat, plus attentif à l'ensemble des comportements ? Toujours est-il que

Tableau 1 : Les noms liés à la nature selon l'âge.

Quels noms vous semblent liés à la notion de nature?	de 18 à 29 ans	de 30 à 59 ans	plus de 60 ans	Ensemble de la population
Jardin potager	75	85	90	84
Bouquet de fleurs	56	64	77	65
Jardin public	47	63	77	63
Plantes d'appartement	45	58	70	58
Avenue bordée d'arbres	34	56	76	56
Pavillon avec terrain	26	44	62	45

Tableau 2 : Les noms liés à l'environnement selon l'âge.

Quels noms vous semblent liés à la notion d'environnement?	de 18 à 29 ans	de 30 à 59 ans	plus de 60 ans	Ensemble de la population
Propre	76	89	87	86
Calme	75	86	87	83
Silence	71	84	85	81
Ensoleillé	70	81	88	80
Maison	64	74	79	73
Sécurité quotidienne	47	64	75	64
Amical	53	55	71	59
Santé	48	57	64	57
Planète	61	57	49	55
Danger	35	47	47	44

l'on se considère comme d'autant moins polluant que l'on est plus mûr. On se dit plus économe avec l'eau du robinet, on se sert plus souvent d'une bassine pour faire sa vaisselle, on conserve les ficelles d'emballages et on réutilise les restes des repas précédents. Jeune, on se déclare moins attentif aux garanties de qualité et aux dates limites de consommation affichées sur les produits alimentaires, on boit plus volontiers l'eau du robinet, on utilise moins systématiquement les propositions de tris de déchets, comme les collectes d'objets en verre.

Dans un autre registre, ce sont les personnes âgées qui s'inquiètent le plus des graves atteintes à la santé pouvant résulter du bruit ou de fortes concentrations de pollution. Mais elles sont plus confiantes dans les capacités du progrès technique, en particulier pour corriger certaines perturbations, telles que la disparition des espèces animales et végétales. Plus défiants envers le progrès technique, que ce soit pour rétablir l'environnement ou augmenter le niveau de vie des populations, les jeunes sont les plus réticents à en utiliser toutes les innovations, en particulier dans le domaine militaire.

Un modèle de société influencé par l'âge.

Le modèle de société mis en avant par les populations de 60 ans ou plus, diffère nettement de celui soutenu par les plus jeunes :

- Elles sont plus attachées aux valeurs familiales : 9 sur 10 affirment que la famille doit rester la cellule de base de la société, proportion limitée à 5 sur 10 chez les plus jeunes.
- Elles sont plus hostiles au vote écologiste : 2 sur 10 à 60 ans ou plus, 1 sur 10 avant 30 ans.
- Elles sont plus méfiantes en général : 6 sur 10 déclarent indispensables les contrôles d'identité contre 3 sur 10 chez les plus jeunes.

Mais les personnes âgées envisagent l'avenir avec un peu plus d'optimisme. Elles affirment plus volontiers que les gaz d'échappement seront réduits à la suite d'une concertation internationale active, que la reproduction de la faune marine sera mieux assurée mais elles redoutent que la médecine soit moins accessible et que la consommation d'eau soit limitée pour les générations futures.

Les jeunes s'attendent en plus grande proportion à voir s'accroître la concentration de population, les écarts de revenus, le chômage et l'insécurité. Ce pessimisme des jeunes adultes, sans proposition véritablement politique, semble bien être une forme de réponse aux difficultés présentes de l'insertion sociale.

Dans une première enquête, il n'est pas possible de distinguer l'« effet d'âge » de l'« effet de génération ». Autrement dit, on ne sait pas si les jeunes garderont trace, en vieillissant, de leurs attitudes actuelles, ou adopteront la façon de voir de leurs aînés.

Philippe COLLOMB et France GUÉRIN-PACE

les anciennes U.R.S.S., Yougoslavie et Tchécoslovaquie, et trois composantes du Royaume-Uni (Angleterre-Galles, Écosse, Irlande du Nord).

Des décès évitables

Dans ce champ, la France est au deuxième rang pour l'espérance de vie des femmes et au seizième rang pour celle des hommes. La différence entre les deux sexes est très élevée : 8,2 ans. Seuls certains pays d'Europe de l'Est (U.R.S.S., Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie) et la Finlande ont un écart comparable. Ceci renvoie à l'importance dans ces pays de l'alcoolisme, du tabagisme et des traumatismes.

L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes est d'autant plus important que le taux comparatif de mortalité par traumatisme (figure 1) est élevé (rappelons que l'usage du taux comparatif permet de mesurer la mortalité de chaque pays indépendamment de la répartition par âge de sa population. Les taux cités ci-dessous sont donnés pour 100.000 habitants). Et il y a une relative indépendance des niveaux de mortalité générale et de mortalité violente aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ceci suggère que la lutte contre la mortalité traumatique

requiert une action spécifique. Les traumatismes constituent une sorte de « réserve » de baisse potentielle de mortalité qu'il convient d'exploiter.

Le taux comparatif des décès féminins pour les « traumatismes et empoisonnements » est en France le plus haut des pays industriels, après la Hongrie et à égalité avec l'U.R.S.S. Cette comparaison peut être légèrement faussée par les règles de classement des causes de décès mais, de toute façon, la situation de la France contraste de manière saisissante avec celle de la majorité des pays occidentaux, en particulier celle de l'Angleterre-Galles, dont le taux est le plus bas. Pour les traumatismes masculins, la France est devancée par les pays occidentaux à l'exception de la Finlande et du Portugal. Là encore, c'est l'Angleterre-Galles qui est la mieux placée, aux côtés de Malte et des Pays-Bas.

Types de morts violentes

Qui dit « mort violente » ne dit pas « homicide ». Ce sont les accidents et les suicides qui forment la majeure partie de ces décès pour la France (tableau 1).

- Les accidents en constituent environ les deux-tiers ; la proportion est plus importante dans certains pays méditerranéens et peut atteindre 90 % (Grèce). Les catégories « accidents de la circulation routière », « empoisonnements et chutes accidentelles » et « autres accidents » représentent grosso-modo chacune un tiers du total des décès par accident.

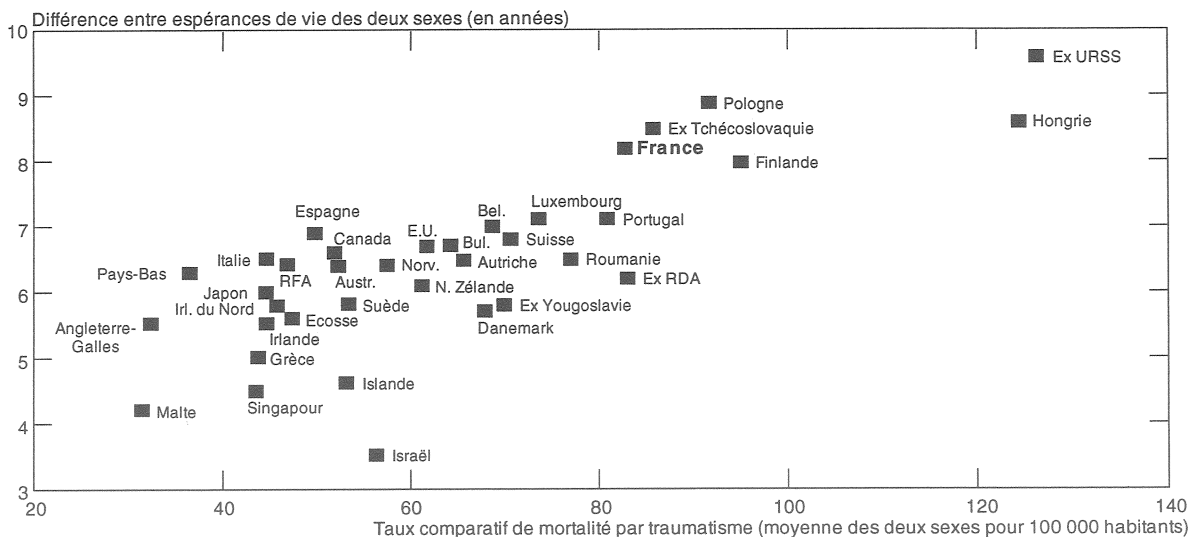
- Les suicides représentent en moyenne un quart des morts violentes. La proportion est plus importante en Suède, au Danemark et surtout dans les pays asiatiques.

- Les homicides dépassent rarement 5 % du total des décès par traumatisme. Leur incidence est particulièrement élevée en U.R.S.S., aux États-

Tableau 1 : Décès en France en 1990
Évaluation après répartition des décès de cause mal définie ou indéterminée

	S.M.	S.F.	Ensem.
Accidents de véhicule à moteur	8 388	3 046	11 434
Empoisonnements et chutes	4 806	8 731	13 537
Autres accidents	8 464	5 260	13 724
Tous accidents	21 658	17 037	38 695
Suicides	9 499	3 728	13 227
Homicides	719	359	1 078
Traumatismes	31 876	21 124	53 000
Maladie (y.c. sénilité)	240 788	232 413	473 201
Toutes causes	272 664	253 537	526 201

Figure 1 : Écart entre espérances de vie masculine et féminine selon la fréquence des traumatismes dans les pays industriels vers 1990.



Unis, et en Irlande du Nord, où le sexe masculin est surtout concerné, en raison de la situation politique. Le chiffre annuel des homicides en France est sous-estimé par la statistique des causes de décès : il est de 614 en 1990 selon l'INSERM, chiffre que nous avons pu réévaluer à 1078 après répartition des décès de causes mal définie ou indéterminée ; la police donne 1355 décès.

La répartition des traumatismes en France est proche de la moyenne des pays. Toutes les catégories des traumatismes, à l'exception des homicides, contribuent à placer la France parmi les pays à forte mortalité traumatique.

Accidents et suicides

La fréquence des accidents est très élevée en France pour chacun des deux sexes. Seules les Hongroises et les Tchèques sont plus souvent victimes d'accident que les Françaises. Quant aux Français, leur situation n'est guère plus enviable : hors de quelques pays d'Europe de l'Est, seuls le Portugal et la Finlande connaissent un plus grand nombre d'accidents proportionnellement à leur population masculine. En France, la mortalité par accident des femmes est certes deux fois moindre que celle des hommes (taux comparatif de 37 contre 78), mais elle est en soi très élevée.

Les accidents de la circulation routière ne sont pas corrélés avec les autres causes de mort violente. La mortalité routière appelle donc des mesures spécifiques : ainsi la Finlande qui compte parmi les pays à forte mortalité violente a une mortalité routière moyenne. Celle-ci est exceptionnellement élevée au Portugal. La France arrive en sixième position des pays occidentaux. L'Angleterre-Galles et les Pays Bas connaissent une fréquence de décès deux fois moindre qu'en France. En France comme en Angleterre-Galles, la mortalité des hommes pour ce type d'accident est trois fois plus élevée que celle des femmes ; mais pour chacun des sexes elle est deux fois supérieure dans notre pays (taux comparatif en France : 29 pour le sexe masculin et 10 pour le sexe féminin).

Le contour de la catégorie « *Empoisonnements et chutes accidentelles* » varie d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est et en Finlande, les décès par éthylisme y

sont classés. Les comparaisons sont donc difficiles : la faible intensité des « empoisonnements » en France est due au fait que les décès par alcoolisme sont classés avec les maladies. Quant aux « chutes accidentelles », elles comprennent certes des chutes directement mortelles, mais aussi, de manière variable selon les pays, des chutes dont la gravité est essentiellement due à l'âge de la victime.

Pour les « autres accidents » (accidents dus à l'usage de machines, noyades, incendies, asphyxies mécaniques,...), la France se place parmi les pays qui connaissent la plus forte mortalité, en particulier pour le sexe féminin. La surmortalité masculine en France (égale à 2,5) est, pour ce type de cause, relativement faible.

Pour le suicide des hommes, la France se trouve sur la même ligne que le Danemark, la Belgique et l'Autriche, loin derrière la Hongrie, la Finlande et l'ex-RDA mais devant tous les autres pays. Cette situation défavorable de la France date d'une quinzaine d'années, ce qui suggère que la montée du chômage et l'isolement croissant des individus ont été plus gravement ressentis en France que dans d'autres pays.

La surmortalité masculine par suicide en France est du même ordre qu'ailleurs (très précisément 2,8 en France). La mortalité par suicide des femmes n'en est pas moins l'une des plus élevée parmi les pays industriels : seuls cinq pays ou territoires devancent notre pays. Au même niveau que la France, on trouve la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche, ainsi que la Finlande et le Japon. On se suicide peu (ou on déclare peu de suicides) dans les pays méditerranéens : Espagne, Italie, Malte, Grèce, Roumanie - et en Angleterre-Galles.

* * *

Si la médecine curative a permis de réduire considérablement la mortalité générale dans les pays développés, elle n'a qu'un effet limité sur la mortalité violente. A cet égard, la politique de prévention en France n'est pas encore assez ferme. Cette situation est aggravée par l'absence ou la trop grande légèreté des sanctions de l'imprudence. Le nouveau Code pénal, cependant, donne de nouvelles armes juridiques en cette matière.

Il est vrai que l'action des pouvoirs publics se heurte souvent à la résistance de « lobbies » qui présentent toute mesure tant soit peu contraignante comme une atteinte aux libertés. La seule parade est d'informer le public sur les risques traumatiques.

Nicolas BOURGOIN et Alfred NIZARD

ERRATUM

Population et Sociétés, n° 288, mars 1994

Dans le tableau des indicateurs démographiques, p. 3, le **taux de mortalité infantile** (7,2 pour 1992 et 1993) est erroné : il faut lire (comme indiqué dans le texte, p. 2)

6,8 en 1992 et 6,5 en 1993